

# Le conseil citoyen du Grand Centre – Sémard - Saint-Denis (93)

Un conseil citoyen investi autour du Nouveau programme de renouvellement urbain

## Introduction

Rattachée à l'Établissement public territorial (EPT) de Plaine Commune<sup>1</sup>, la ville de Saint-Denis est située à l'ouest du département de la Seine-Saint-Denis (93). Elle compte 110 733 habitants<sup>2</sup>, dont 71 % résidants dans l'un des 8 quartiers prioritaires (QPV)<sup>3</sup> de la ville. Parmi ces QPV, celui du Grand Centre – Sémard est le plus peuplé. Il accueille 40 243 habitants, soit plus de la moitié de la population municipale résidant en QPV. Sur le plan urbain, le quartier fait l'objet d'une opération de renouvellement urbain<sup>4</sup> dans le cadre du NPNRU. Ayant comme ambition de requalifier le centre-ville, ce projet regroupe un volet d'intervention sur l'habitat ancien dégradé et un volet d'intervention urbaine sur la ZAC Basilique.

Bien que certains des indicateurs sociaux qui caractérisent le Grand Centre – Sémard soient inférieurs à ceux du territoire communal, ce quartier présente des difficultés sociales moins marquées qu'à l'échelle des autres quartiers prioritaires :

- Un taux de pauvreté nettement inférieur à celui des autres QPV (36,7%). A titre d'exemple, le quartier Floréal Saussaie Allende a un taux de pauvreté supérieur de plus de 10 points à celui du Grand Centre – Sémard (47,2%).
- Un taux d'emploi des 15-64 ans supérieur à celui des autres QPV (56,4%). A titre d'exemple, le quartier Plaine Trezel – Chaudron a un taux d'emploi des 15-64 ans inférieur de 6 points à celui du Grand Centre – Sémard (50,5%).

L'intrication, au sein du centre-ville, de problématiques sociales et urbaines nécessite de la part des pouvoirs publics d'associer pleinement les habitants dans la mise en œuvre de ses politiques d'amélioration des conditions de vie des habitants. A cet égard, la municipalité a organisé en janvier 2016 une réunion consacrée au lancement du dispositif des conseils citoyens. Au total, 210 conseillers citoyens (répartis au sein de 7 quartiers, soit 30 membres par quartier) ont été conviés à l'inauguration du dispositif.

Celui du Grand Centre – Sémard, à la suite de plusieurs séances de formation, s'est rapidement approprié les enjeux de son quartier, et notamment ceux du renouvellement urbain.

<sup>1</sup> Plaine Commune rassemble neuf villes : Aubervilliers, Epinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villetaneuse.

<sup>2</sup> INSEE, recensement de la population 2014.

<sup>3</sup> A savoir, Floréal Saussaie Allende, Franc Moisin - Cosmonautes - Cristino Garcia - Landy, Grand Centre - Sémard, Langevin - Lavoisier - Tartres - Allende, Plaine - Landy - Bailly, Plaine Trezel - Chaudron, Pleyel et Saint-Rémy - Joliot Curie - Bel Air.

<sup>4</sup> Il s'agit du PRU « Centre-Ville de Saint-Denis ».

## Une phase d'installation ponctuée par plusieurs temps de formation

### Un accompagnement initial destiné à faire émerger une dynamique de groupe

En phase d'installation, l'ensemble des conseils citoyens du territoire dionysien ont bénéficié d'une formation d'une durée de 6 mois<sup>5</sup> (de février 2016 à juillet 2016). Financée par l'EPT Plaine Commune, cette formation a été organisée autour de 5 séances d'accompagnement destinées à :

- Présenter le rôle des conseils citoyens et le fonctionnement de la politique de la ville (acteurs, instances, dispositifs, mécanismes de financement, etc.) ;
- Accompagner les conseils citoyens sur le plan organisationnel (rédaction du règlement intérieur, notamment).

### Une montée en compétence des membres dans le domaine du renouvellement urbain

En parallèle, le conseil citoyen du Grand Centre – Sémard a également suivi une formation dans le domaine du renouvellement urbain (en avril et en juin 2016). Animée par l'Unité Territoriale Rénovation urbaine (UTRU), cette session de formation a permis aux membres de se familiariser avec les spécificités du renouvellement urbain, d'améliorer leur connaissance du contexte local et de mieux appréhender les enjeux du territoire. Emilie Elaïdi, directrice du quartier Grand Centre-ville, indique que « *les conseillers citoyens se sont passionnés pour ces questions urbaines. Ces deux séances de présentation du NPNRU les ont fortement intéressés !* ».

Outre cette de présentation générale des problématiques liées quartier, l'une des membres a aussi participé à la formation nationale dédiée aux conseillers citoyens résidants dans un quartier NPNRU d'intérêt national<sup>6</sup>. Cette formation de 5 jours a permis à cette conseillère citoyenne d'approfondir ses connaissances en la matière. Elle s'est également exercée à construire un avis critique et argumenté sur les projets urbains. Grâce à un retour d'expérience, les notions acquises au cours du stage ont bénéficié à l'ensemble des conseillers citoyens.

## Des conseillers citoyens fortement investis autour des problématiques urbaines et sociales du Grand Centre-ville

### La question du renouvellement urbain : un sujet considéré comme prioritaire par les conseillers citoyens

Peu de temps après leur installation, et en s'appuyant sur leurs acquis théoriques, les conseillers citoyens du Grand Centre – Sémard se sont rapidement investis au sein des instances du NPNRU. Comme le souligne la déléguée du préfet, Marie-Laure Ingadassamy, « *le NPNRU Basilique est un sujet qui les préoccupe beaucoup, c'était leur priorité ! Il y avait des options et des décisions importantes à prendre, une phase de concertation l'an dernier, de grosses séances de concertation thématiques. Ils y ont fortement contribué.* ». Cette mobilisation autour du NPNRU s'est aussi traduite, au-delà des temps de concertation officiels et des réunions techniques, par la volonté de la part des conseillers citoyens de rencontrer les acteurs impliqués par l'opération de renouvellement urbain (UTRU, Direction de la vie des quartiers, etc.).

---

<sup>5</sup> Cette formation a été dispensée par deux cabinets de formation : Extracité et Copas.

<sup>6</sup> Cette formation est soutenue par le CGET et a lieu à l'École du Renouvellement Urbain (ERU).

Par ailleurs, pour apprendre à mieux se positionner au sein des instances, les conseillers citoyens ont sollicité le savoir-faire de l'association APPUII<sup>7</sup>. Ce groupe composite est structuré autour d'enseignants-chercheurs, de professionnels des métiers de la ville, d'étudiants, de membres d'associations locales et d'habitants de quartiers populaires.

La collaboration avec APPUII a facilité la montée en compétence du conseil citoyen et la prise de confiance de ses membres. L'une des conseillères citoyennes évoque les modalités de cet accompagnement : « Avec APPUII, on a fait des réunions à thème sur le NPNRU, sur l'ANRU. Ils faisaient des petits groupes, ça permet à tous les habitants, surtout ceux qui n'ont pas trop l'habitude des grandes assemblées, de pouvoir participer. Dans les grandes salles de Plaine Commune, il faut avoir l'habitude. Ça s'apprend, l'habitude. Je pousse à ce que les autres interviennent, que ce ne soit pas toujours moi. ».

Les membres d'APPUII ont également aidé les conseillers citoyens à renforcer leurs capacités d'intermédiation entre les habitants et les acteurs du renouvellement urbain. À cet égard, ils les ont soutenu dans la préparation d'une réunion sur le NPNRU destinée à recueillir la parole des habitants du quartier, comme l'explique l'une des conseillères citoyennes : « nous souhaitons, en tant que conseillers citoyens, être en mesure d'avoir un retour tangible des attentes des citoyens vis-à-vis de cette opération urbaine. ». Organisé en juin 2017, ce rassemblement citoyen autonome des pouvoirs publics a eu comme ambition d'introduire de manière effective le principe de co-construction au sein des comités de pilotage en y apportant un regard éclairé par la parole des habitants.

### La participation aux instances du contrat de ville : une opportunité pour développer des liens avec le tissu associatif local

En plus de participer aux réunions du NPNRU, les conseillers citoyens du Grand Centre – Sémard s'investissent également dans les instances du Contrat de ville. Afin de préparer au mieux leur présence au sein des comités de pilotage, la Ville de Saint-Denis a organisé des revues de projets locales en présence des porteurs de projets, notamment sur les questions éducatives. La directrice du quartier Grand Centre-ville indique que « l'initiative a plutôt bien fonctionné. Parmi les porteurs de projets du quartier s'inscrivant dans la thématique éducative, 15 d'entre eux étaient présents à la réunion. Il y a eu un jeu de questions-réponses entre porteurs de projets et conseils citoyens. ».

A la suite de cette phase préparatoire, plusieurs représentants du conseil citoyen ont participé aux comités de pilotage du contrat de ville dans lesquels ils ont pu conforter leur expertise d'habitants. Au regard de leur connaissance des besoins des habitants, ils se sont positionnés sur la pertinence des projets de la programmation pour « être sûr que les subventions permettent réellement de soutenir des actions qui soient complémentaires et cohérentes avec les besoins locaux. », comme le souligne l'une des conseillères citoyennes.

Outre la possibilité de participer à la co-construction de la programmation, les représentants du conseil citoyen ont également saisi l'occasion de ces réunions pour renforcer leur connaissance des structures associatives œuvrant dans le champ de la politique de la ville et se mettre en relation avec certaines d'entre elles. Plusieurs conseillères citoyennes ont donc su créer des liens avec des associa-

---

<sup>7</sup> L'association APPUII (Alternatives Pour des Projets Urbains Ici et à l'International) est soutenue par le CGET.

tions locales, telle que la Maison Jaune ou Coopérence. Ce rapprochement avec le tissu associatif existant pourrait aboutir, à termes, au portage par le conseil citoyen de projets s’inscrivant dans le champ de la cohésion sociale. À ce propos, les membres ont entamé une réflexion pour se constituer en association collégiale et pouvoir bénéficier de moyens financiers dans le cadre du contrat de ville.

### Un conseil citoyen qui s’est consolidé par le recrutement de nouveaux membres

Malgré la forte implication d’une partie des membres, le conseil citoyen a été concerné par une déperdition importante. Face à cette fragilisation, les huit conseillères citoyennes ont entrepris en septembre 2017 un chantier de renouvellement des membres, l’objectif étant d’accroître leur visibilité et de renforcer la dynamique collective, notamment « *pour avoir la possibilité de couvrir tous les besoins du Grand Centre-ville et intervenir de manière encore plus efficace sur les dossiers en cours* », comme le précise l’une des conseillères citoyennes.

Dans un premier temps, ce projet de tirage au sort s’est traduit par l’établissement d’une liste de candidatures réalisée à partir de trois principales actions de sensibilisation :

- Une démarche de relance réalisée auprès des 200 habitants qui ne se sont pas manifestés dans le cadre du premier tirage au sort effectué par la municipalité ;
- La présentation du conseil citoyen au sein de diverses réunions publiques ;
- La distribution de *flyers* pour encourager les habitants du QPV à s’investir dans le conseil citoyen.

Parmi les 150 candidatures recensées, deux listes ont été constituées par tirage au sort : une liste de 22 membres titulaires ainsi qu’une liste de 22 suppléants permettant de remédier à une possible perte d’effectif. Aujourd’hui, le conseil citoyen se structure autour de 30 membres, dont deux nouvelles arrivées issues du collège « associations et acteurs locaux » : le cinéma l’Ecran et la librairie Folies d’Encre.

A la suite d’une phase d’installation des nouveaux membres, le conseil citoyen a souhaité organiser ses activités autour de plusieurs commissions portant sur des thématiques sélectionnées de manière collégiale (contrat de ville, budget participatif, insalubrité, par exemple). Certains d’entre eux participent également à des temps d’échange réunissant des collectifs d’habitants autour de la question du devenir de la ZAC Basilique dans le cadre du NPNRU.

Ce travail de remobilisation a donc marqué une étape importante dans la vie du conseil citoyen en contribuant à l’impulsion d’une nouvelle dynamique collective dans laquelle près de la moitié des membres y est investi de manière assidue.

#### **Coordonnées des personnes référentes :**

**Marie-Laure INGADASSAMY** (déléguée du préfet) : marie-laure.ingadassamy@seine-saint-denis.gouv.fr - 01 49 33 94 91

**Emilie ELAIDI** (cheffe de projet Politique de la ville) : emilie.elaidi@ville-saint-denis.fr – 01 49 33 66 19 (secrétariat)